

OPINIONS POLITIQUES

Duplicité bolcheviste

Dans une brochure (retirée de la circulation au lendemain du Congrès de Tours) que je garde précieusement...

Quatre ans ont passé depuis le vote de cette résolution par les hommes de Moscou et leurs disciples français...

Mieux ! Malgré une violence de langage qui n'a jamais fait trembler personne...

Sans parler des discours sur les budgets et télégraphes et du Travail au cours desquels les uns et les autres ont réclamé...

Cette résolution, comme tant d'autres, borna par l'occasion le rôle des communistes au sein des Conseils municipaux...

Et bien ! Quand on regarde d'un peu près l'action de ces fameux révolutionnaires en carton pâte...

Des propositions ? En voici quelques-unes. Ce sont des propositions de loi déposées par ces messieurs...

1° Proposition de loi tendant à supprimer l'article 46 de la loi du 1er Avril 1923 sur le recrutement de l'armée...

2° Proposition de loi tendant à porter le prêt des soldats à la somme de un franc par jour...

3° Proposition de loi tendant à ouvrir un crédit de deux millions de francs pour venir en aide aux populations ouvrières des départements de la Seine et de Seine-et-Oise...

4° Proposition de loi tendant à modifier le système électoral du Conseil général de la Seine pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux...

5° Proposition de loi tendant à modifier le système électoral pour les élections municipales de Paris...

A part cela, et bien d'autres choses encore du même genre, de la même espèce, il arrive que pour les bons bourgeois qui croient en ces lois, nous nous sommes que de vaines formalités...

Leurs élus, au contraire, sont de parfaits révolutionnaires qui se moquent de l'électoratisme et des formalités...

Des farceurs ? Avouez que je suis trop poli !

Raoul EVRARD, Député du Pas-de-Calais.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Brumeux vent de sud-ouest à sud 2 à 3 m/s ; brouillard épais ; éclaircies locales, Tombeau sans pluie...

Le corps d'un homme dans trois paquets

Les macabres découvertes faites par trois personnes

Paris, 19. — Vers 2 heures 30 du matin, M. Auguste Duchêne, veilleur de nuit, qui surveille différentes berques ou sont entreposés des outils appartenant aux ouvriers travaillant soit au Métropolitain...

Un gardien de la paix fut avisé, le paquet fut transporté au commissariat et le commissaire du quartier, prévenu aussitôt...

Enfin, vers 7 heures, ce matin, un enfant qui courait après un rat dans une petite impasse, près de la rue Louis Blanc...

Il ne manquait donc plus, pour reconstituer le corps, que la tête, la cuisse droite et une partie du bassin.

Des recherches ont été aussitôt commencées afin de retrouver ces membres, mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat.

Durant la matinée, M. Barthélemy, commissaire de police à la police judiciaire, accompagné de M. Denois, son secrétaire...

Un pont en zig-zag

Le pont original, qui conduisit à un tunnel à la mode, vient d'être construit dans un quartier de la ville chinoise de Shanghai.



Le pont original, qui conduisit à un tunnel à la mode, vient d'être construit dans un quartier de la ville chinoise de Shanghai.

Le rail rouge

Un chauffeur écrasé par sa machine à Lille

Hier, vers six heures, alors qu'il faisait encore obscur et que le brouillard était épais un chauffeur de la Compagnie du Nord...

La locomotive, en marche, arriva à stopper en avant du signal blanc d'entrée de la gare de Lille, lorsque le chauffeur...

Le gare de Lille, informée de ce grand accident, recueillit le cadavre et fit procéder aux constatations légales d'usage...

Un bagageur tomba d'un express et y tua

Dijon, 19. — A la gare de Dijon, M. Camille Bellier, commissionnaire, demeurant à Paris, rue Hector-Malot, est tombé en montant dans l'express Paris-Modane...

REPOS HEBDOMADAIRE ET JOUR DE L'AN

Paris, 19. — Le Conseil d'Etat a annulé un arrêté du Préfet de Police du 21 décembre 1923 relatif à la fermeture des magasins...

L'étrange disparition de la Croix-au-Bac

TOUJOURS EN PLEIN MYSTERE

Les accusés protestent de leur innocence, mais la police n'en continue pas moins activement ses investigations

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Loin de s'éclaircir, l'affaire de la mystérieuse disparition du « Vieux Romain », de la Croix au Bac, près d'Armentières...

Comme hier, cependant, la même question se pose. Qu'est devenu le Vieux Romain ? Pas plus qu'hier, il n'est possible d'y répondre avec précision.

Dans la matinée, M. Ducrocq, juge d'instruction à Hazebrouck, chargé de l'affaire, a procédé à l'interrogatoire de Morvan le mutilé, le principal inculpé.

Avec la même force, avec la même énergie, le mutilé a protesté de son innocence. Il prétend ne rien savoir de l'affaire et n'avoir fait aucune déclaration accusatrice sur la disparition du vieillard.

Dans l'après-midi, le juge instructeur a appelé en son cabinet, M. Delange, maire de Steenwerck, et quelques-unes des personnes qui ont parlé, pour les soumettre à un interrogatoire serré.

De part et d'autre, des enquêtes très sérieuses ont été menées.

Comme hier, cependant, la même question se pose. Qu'est devenu le Vieux Romain ? Pas plus qu'hier, il n'est possible d'y répondre avec précision.

Dans la matinée, M. Barthélemy, commissaire de police à la police judiciaire, accompagné de M. Denois, son secrétaire...

Il ne manquait donc plus, pour reconstituer le corps, que la tête, la cuisse droite et une partie du bassin.

Des recherches ont été aussitôt commencées afin de retrouver ces membres, mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat.

Durant la matinée, M. Barthélemy, commissaire de police à la police judiciaire, accompagné de M. Denois, son secrétaire...

Il ne manquait donc plus, pour reconstituer le corps, que la tête, la cuisse droite et une partie du bassin.

A la recherche du cadavre

Pendant que se poursuivait l'enquête à Hazebrouck et dans toute la région de Steenwerck, les gendarmes de la brigade de La Gorgue, en possession d'un ordre d'information...

Quoiqu'il en soit, les recherches restèrent vaines et ne donnèrent pas le moindre résultat.

NOTRE ENQUETE

Ce que dit M. Senneval

D'après les déclarations faites à la gendarmerie de La Gorgue par l'accusé X. dont nous avons parlé hier, l'inculpé Morvan, alors qu'il était au débât d'ivresse, aurait prononcé à l'instinct, l'expression des paroles les plus hautement compromettantes pour Senneval, le gendarme acquiesçant de la maison du « Vieux Romain ».

Pourrait-on dire, cependant, que Senneval a été ainsi réhabilité dans la matinée d'hier ? Il était justement parti à la gendarmerie de La Gorgue pour protester de son innocence.

En effet, Senneval, la première dispute entre les deux hommes serait survenue, à propos d'un chien, policier, Morvan caressait la bête, qui appartenait à Senneval.

Plus tard, de nouveaux dissentiments s'élevèrent entre les deux hommes au sujet du service de la batteuse, dont Senneval était le chef.

En Amérique, pour avoir de très beaux mannequins de ciré, on moule le corps entier des modèles, ainsi que le montre notre photographie.

gendarmerie de La Gorgue pour protester de son innocence. En son absence, c'est sa femme qui nous reçut dans la maison, propre et coquette, que les époux habitent et de laquelle a été chassé le « Vieux Romain ».

Les jupes roses et jolies, d'assez forte corpulence, très proprement vêtue, Mme Senneval, qui n'a pas encore atteint la trentaine, a tout de la bonne ménagère, accorte.

En haut : L'estaminet « A la Bonne Friture », où habitait le vieux Romain, mystérieusement disparu.

En bas : Le baraquement de Morvan, le mutilé, aux environs duquel la police a recherché le cadavre.

De part et d'autre, des enquêtes très sérieuses ont été menées.

Comme hier, cependant, la même question se pose. Qu'est devenu le Vieux Romain ? Pas plus qu'hier, il n'est possible d'y répondre avec précision.

Dans la matinée, M. Barthélemy, commissaire de police à la police judiciaire, accompagné de M. Denois, son secrétaire...

Il ne manquait donc plus, pour reconstituer le corps, que la tête, la cuisse droite et une partie du bassin.

Des recherches ont été aussitôt commencées afin de retrouver ces membres, mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat.

Durant la matinée, M. Barthélemy, commissaire de police à la police judiciaire, accompagné de M. Denois, son secrétaire...

Il ne manquait donc plus, pour reconstituer le corps, que la tête, la cuisse droite et une partie du bassin.

Des recherches ont été aussitôt commencées afin de retrouver ces membres, mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat.

Senneval proteste de son innocence

Vers midi, en effet, Senneval se présentait spontanément à la gendarmerie de La Gorgue et demanda à être entendu.

Plus tard, de nouveaux dissentiments s'élevèrent entre les deux hommes au sujet du service de la batteuse, dont Senneval était le chef.

En Amérique, pour avoir de très beaux mannequins de ciré, on moule le corps entier des modèles, ainsi que le montre notre photographie.

En haut : L'estaminet « A la Bonne Friture », où habitait le vieux Romain, mystérieusement disparu.

En bas : Le baraquement de Morvan, le mutilé, aux environs duquel la police a recherché le cadavre.

Les Communistes se sont "dégonflés"

Leur grande mobilisation n'a pas eu grand succès

Paris, 19. — L'Agence Havas nous communique :

« La grande mobilisation annoncée pour hier soir par le parti communiste a peu eu de succès qu'espéraient ses organisateurs. A Lovatins, c'est dans le plus grand calme que quatre cents camarades se sont réunis à la maison communale, 28, rue Carré. Les étaient un peu plus de cinquante au manège municipal d'Asnières et 18, rue Cambonne, à Paris, environ 250, presque tous étrangers Arabes, notamment dans la proportion de 7 sur 10. Enfin, Issy-les-Moulineux, 28, rue André-Chénier, 40 militants attendirent vainement les auteurs inscrits ; seul se présenta le camarade Pondruel, des Jeunesses communistes.

UN DEPUTE COMMUNISTE ARRETE PUIS RELACHE

Vincennes, 19. — Le commissaire de police a procédé ce matin à l'arrestation d'un individu qui distribuait des tracts de propagande communiste. Leur identité fut vérifiée ; l'un d'eux n'était autre que le député du Cher Kornavin. Il fut remis en liberté provisoire en même temps que ses camarades.

LE KRACH D'UN Architecte lillois

Plusieurs de nos confrères, reprenant notre information « concernant cette affaire, ont cru devoir déclarer que certains de nos articles étaient inexacts, notamment que M. X., bien qu'une instruction fut ouverte contre lui, n'était nullement inculpé, qu'il n'y avait eu aucun plaignant, d'infraction sur le point de vue d'arrangement, etc...

Or, nous sommes tout à fait en mesure de donner à ces informations fantaisistes, le démenti le plus complet et le plus formel.

Les déclarations d'un magistrat

C'est, il y a trois semaines environ, que parvinrent au Parquet de Lille, les premières plaintes — au nombre d'une vingtaine — contre M. X., pour émission de chèques sans provision.

Toutefois, sur l'interrogatoire de M. X., puis sur l'abandonnée et l'on n'en parla plus. Mais voici une quinzaine d'autres plaintes parvinrent contre la même personne, à nous, sous le couvert de d'infraction sans provision et aussi, cette fois, pour abus de confiance et escroqueries.

Le Parquet, après avoir longtemps hésité, car l'honorabilité d'une famille bien connue était en cause, ordonna une enquête. Cette dernière révéla des manœuvres frauduleuses de la part de M. X., et comme il y avait pour dénoncer des infractions sans provision et aussi, cette fois, pour abus de confiance et escroqueries ; 1° d'abus de confiance ; 2° d'escroqueries ; 3° d'émission de chèques sans provision.

A noter qu'actuellement, il y a au Parquet de Lille, des plaintes émanant de cinq personnes différentes contre M. X. D'autres sont attendues...

Un point de droit

Un magistrat qui, fort aimablement, nous renseigna au sujet de cette affaire, nous avoua posé la question suivante : « Au cas où un membre de la famille désirerait saisir les plaigants, M. X., sortira-t-il donc de cette histoire blanc comme neige ? »

« Le remboursement auquel vous faites allusion ne pourrait étendre l'action pénale. Il constituerait une circonstance atténuante, dont le tribunal compétent saurait à tenir compte, voilà tout. »

« Inutile, n'est-ce pas, d'éplucher ! Ajoutons que le prévenu sera très probablement entendu aujourd'hui par M. le juge d'instruction Réjou.

LA SANTE DE M. HERRIOT

Paris, 19. — Le mieux continue. Température hier 37,8, ce matin 37,3. Le Président du Conseil a passé une bonne nuit. Il a présidé ce matin le conseil de cabinet qui s'est tenu dans sa chambre.

UN DEJEUNER INTIME

Paris, 19. — Un déjeuner intime a été offert aujourd'hui au Quai d'Orsay, par le Président du Conseil et Mme Herriot, en l'honneur de M. Nintchich, ministre des Affaires étrangères de Yougo-Slavie, M. René Renoult remplaçant M. Herriot.

M. MARX N'ARRIVE PAS A FORMER UN CABINET

Berlin, 19. — Le chancelier a rendu compte ce matin au président du Reich du résultat des conversations avec les chefs de partis. Il en ressort que les groupes s'en tiennent aux résolutions prises par eux et que, par conséquent, la constitution actuelle d'un gouvernement de majorité est impossible.

RETRAIT DES COUPURES DE 0.05 ET 0.10 CENTIMES

Le Premier Groupement Economique Régional rappelle que les coupures de monnaie de 0.05 et 0.10 sont remboursées tous les jours dans ses bureaux, Palais de la Bourse, deuxième étage, salle n° 25.

DRAME QUOTIDIEN

Verailles, 19. — La nuit dernière, M. Georges Plet, 57 ans, entrepreneur de serrurerie, place de la Mairie, à Jouy-en-Josas, a étranglé sa femme, et, profitant que son fils était allé prévenir le gendarmier, s'est fait justice en se pendant.

OPINIONS ECONOMIQUES

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Pour la première fois, la question de l'Enseignement technique a fait l'objet d'un examen très attentif à la Chambre des députés.

Avec précision, le rapporteur a fait état des nombreuses critiques formulées contre cet enseignement. Il eut raison. Un passage de son rapport indique une objection d'ordre pédagogique formulée contre ce qu'on appelle l'empirisme de l'enseignement technique sur l'enseignement primaire supérieur. Mais le rapporteur déclara qu'il fallait voir plus haut, l'éducation nationale devant primer les rivalités personnelles, car elle intéresse l'avenir même du pays.

De longue date, dans notre organe « Le Réveil du Nord », nous avons préconisé la transformation de certaines écoles primaires supérieures en écoles techniques et le jumelage de certaines autres écoles. Nous avions vu juste.

Le rapporteur fit état de la doctrine des encyclopédistes sur la question. Il cita un passage où Jean-Jacques Rousseau écrivait :

« Nous ne pouvons pas passer tout notre temps à l'étude. Nous ne sommes pas seulement apprentis, nous sommes aussi hommes, et l'apprentissage de ce dernier métier est plus pénible et plus long que l'autre. »

M. Verlot rappela l'opinion de Condorcet :

« A mesure que les manufactures se perfectionnent, leurs opérations se divisent de plus en plus ou tendent sans cesse à ne charger chaque individu que d'un travail purement mécanique et réduit à un petit nombre de mouvements simples. »

Traité ainsi de ce perfectionnement de l'outilage susceptible de porter atteinte au travail d'art, il avait soin de dire qu'il fallait une instruction plus étendue en faveur des individus.

Jaurès l'avait aussi indiqué. Il reste évidemment certain que notre conception sur la réorganisation de l'enseignement ne vise point à la disparition de la culture générale au profit de la culture purement professionnelle. Nous voulons que l'enseignement technique soit un élément nouveau étendu à l'instruction, sans préjudice porté aux jeunes gens qui se destinent à des carrières libérales.

Notre œuvre permettrait, au contraire, de canaliser, plus d'éléments d'enseignement préparés vers les carrières industrielles et commerciales.

Sommaisons-nous dans la vérité ! Nous sommes convaincus.

Pour preuves, sur un autre banc que le nôtre, alors que bien souvent on nous reproche d'imposer des réformes, nous avons obtenu le représentant de ce groupe de déclarer :

« Messieurs, on s'est enfin rendu compte qu'il était absolument nécessaire de développer l'enseignement technique. Et notre collègue ajoutait qu'il était indispensable d'examiner l'emploi des crédits et de prendre des mesures en vue d'une répartition plus en harmonie avec les besoins de l'enseignement que de la fonction. »

Il serait superflu de faire état des suggestions apportées à la tribune, mais il est intéressant de constater enfin que la Chambre de 1924 contribue au développement de notre enseignement sous tous ses aspects, œuvre utile et féconde poursuivie et réalisée dans l'intérêt général et au profit des travailleurs, mieux armés pour l'amélioration de leur condition d'existence.

Charles SAINT-VENANT, Député du Nord.

Le privilège des communes et la loi de 1884

Au Congrès de l'Association des Maires, qui s'est tenu à Paris les 16 et 17 décembre, la municipalité lilloise était représentée par notre ami Charles Saint-Venant, député du Nord, adjoint au maire.

Notre ami qui, comme aujourd'hui qu'en vertu de sa mission, il va nous donner une série de commentaires sur la situation des administrations municipales, en regard de la loi de 1884, commentaires qui seront d'un très grand intérêt pour les maires des communes de notre région, ainsi que pour leurs administrés.

Courteline, très malade

Paris, 19. — L'état de santé de M. Georges Courteline donne depuis quelques jours, de vives inquiétudes à son entourage. L'écrivain est atteint de diabète et un œdème de la jambe droite, dont il souffrait depuis la semaine dernière, a pris une forme dangereuse.

GRANDE AMELIORATION

Paris, 19. — On annonce ce soir que l'état de M. Georges Courteline s'est beaucoup amélioré. Le malade a pu être transporté à une clinique Pean, à Paris. Il n'a pas été rédigé de bulletin de santé.

Sur la défensive

Paris, 19. — Le général de division, M. Georges Plet, 57 ans, entrepreneur de serrurerie, place de la Mairie, à Jouy-en-Josas, a étranglé sa femme, et, profitant que son fils était allé prévenir le gendarmier, s'est fait justice en se pendant.

Paris, 19. — Le Conseil d'Etat a annulé un arrêté du Préfet de Police du 21 décembre 1923 relatif à la fermeture des magasins...

En Amérique, pour avoir de très beaux mannequins de ciré, on moule le corps entier des modèles, ainsi que le montre notre photographie.

En haut : L'estaminet « A la Bonne Friture », où habitait le vieux Romain, mystérieusement disparu.

En bas : Le baraquement de Morvan, le mutilé, aux environs duquel la police a recherché le cadavre.